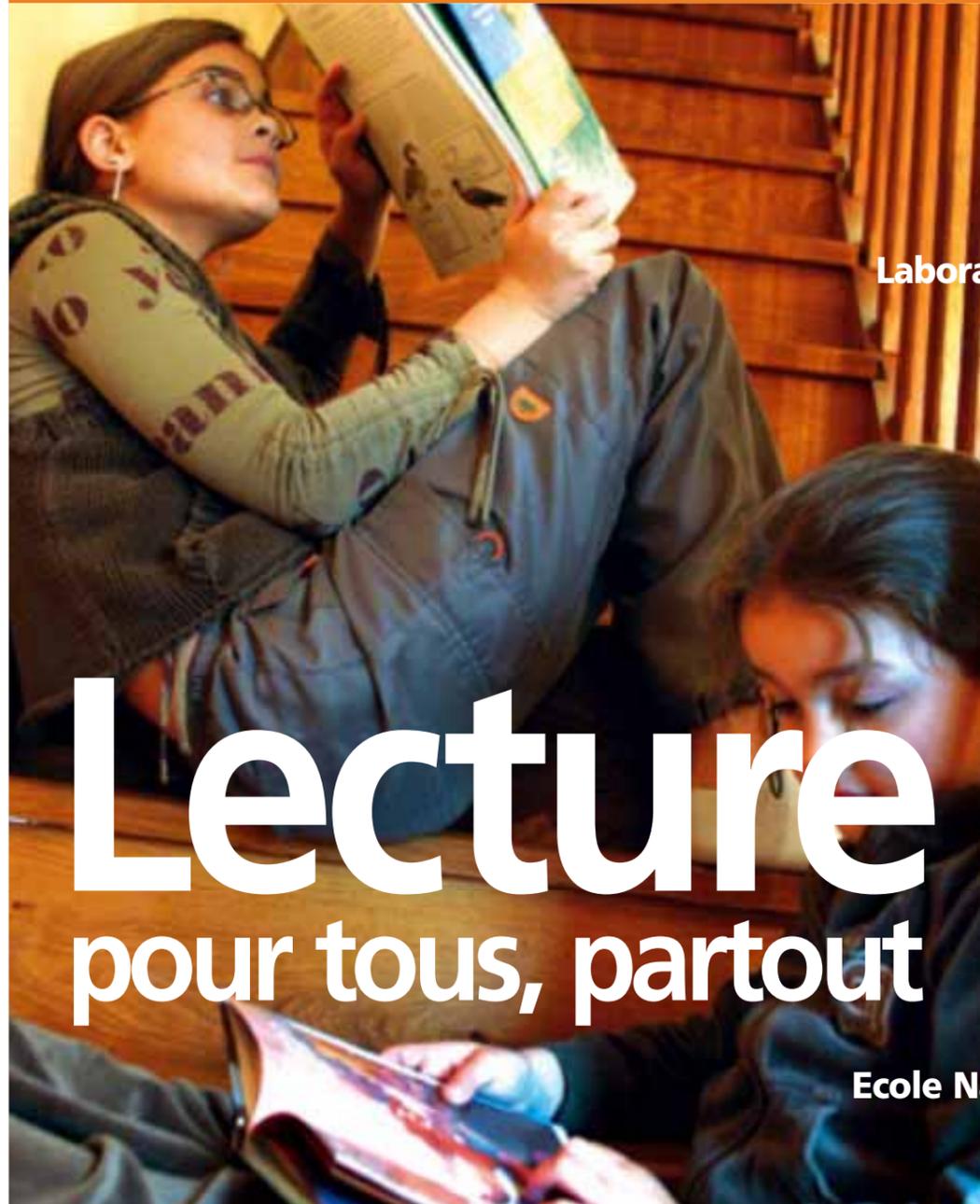


le magazine de
la Creuse



Lecture

pour tous, partout



ACTIONS

Laboratoire départemental :
la garantie qualité



RACINES

La Creuse
terre d'Occitanie



CULTURES

Ecole Nationale de Musique :
l'esprit choral



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS,
services du Conseil Général

Photos :
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Nouvelles Presses du Massif Central
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.
Distribution : Médiapost

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER

Lecture publique

p. 4-5 /

- 25 ans qu'elle nous fait lire
- p. 6-7 / LES MISSIONS DE LA BDC
- Lecture tous azimuts
- p. 8-9/ LES ASSOCIATIONS
- La lecture a plein d'amis



ACTIONS

p. 10-11 / LABO DÉPARTEMENTAL

■ Un outil de haute technicité

p. 12-13 / TOURISME

■ Devenez ambassadeurs de la Creuse

p. 14 / JEUNESSE

■ Nouvelle assemblée, idées neuves



TRIBUNE LIBRE

■ L'expression des groupes politiques

INITIATIVES

p. 16-17 / OBJECTIF CRÉATION

■ L'esprit d'entreprise



RACINES

p. 18-19 / LANGUE

■ La Creuse, terre d'Occitanie

CULTURES

p. 20-21 / ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

■ Nouvelle saison encore plus ouverte

p. 22 / BISTROTS D'HIVER

■ C'est (bien) reparti

p. 23 / MUSÉE DE LA TAPISSERIE

■ Exposition prolongée



Des échanges amicaux et studieux

On célèbre cette année le quinzième anniversaire du jumelage entre la Creuse et la Moyenne Franconie, située au nord de la Bavière, en Allemagne. C'est dans ce cadre que des représentants du bezirk de Moyenne Franconie ont effectué une visite en Limousin, en octobre, répondant au voyage effectué par une délégation creusoise en Allemagne, fin juin.

Cette délégation d'une quarantaine de personnes (élus, fonctionnaires, membres de la commission de jumelage, journalistes) était conduite par le nouveau président du bezirk, Richard Bartsch.

Avant de se poursuivre en Haute-Vienne et en Corrèze, la visite a commencé par la Creuse, où la délégation allemande a été reçue au Conseil Général, notamment dans la grande salle des assemblées plénières.

L'occasion a ainsi été donnée aux responsables des différents comités de jumelage creuso-allemands (Guéret-Stein, Bourgneuf-Zindorf et Auzances-Roostal) de rappeler le cadre et la nature des échanges qui croissent et embellissent entre les deux pays depuis de nombreuses années. Plusieurs ateliers de travail ont été organisés, consacrés aux échanges culturels et sportifs, aux rencontres européennes et au développement durable.



Le b.a.-ba du développement

Parmi les missions qu'exerce le Conseil Général, certaines illustrent plus que d'autres une politique et la volonté qui la porte. Le Magazine de la Creuse que vous tenez dans les mains vous propose de découvrir l'une de ces missions parmi les plus essentielles, reçues des premières lois de décentralisation : l'animation et le développement de la lecture publique, dans les communes de moins de 10.000 habitants. Une telle mission a indubitablement pour moteurs la passion et le plaisir : passion de la

connaissance, plaisir du partage avec le plus grand nombre. Les personnels de la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC) vivent cette passion et la partagent avec les 500 bénévoles qui composent le réseau des bibliothèques communales et associatives du département ; sans eux, rien ne serait possible.

Mais la lecture publique, c'est aussi le choix de la raison. Imagine-t-on la violence d'une société sans livre, c'est-à-dire sans mémoire ni avenir, sans savoir ni langage ? Animer et développer la lecture publique dans le département, c'est participer à la diffusion du savoir et de la culture, à l'enrichissement intellectuel d'une société, donc à la conquête de libertés nouvelles par les individus qui la composent. Dans un département comme la Creuse, où l'action de chaque jour consiste à combattre autant l'isolement culturel que l'isolement économique, une telle mission

ressort au rang de service public, parce qu'elle contribue au maintien du lien social dans nos zones rurales.

Qu'il agisse à travers ses compétences légales ou qu'il apporte son soutien à telle ou telle structure, le Conseil Général travaille chaque jour à l'aménagement et au développement de l'espace creusois. Ainsi, ce numéro du Magazine de la Creuse évoque-t-il le Laboratoire Départemental d'Analyses, les Bistrots d'Hiver de l'association Pays Sage, mais aussi le portail des créateurs d'entreprises Objectif Création, et beaucoup d'autres actions locales.

La BDC est un des outils de l'aménagement du territoire. Avec sa volonté de développer la lecture publique à travers un plan départemental pluriannuel, le Conseil Général applique ainsi ce qu'on pourrait appeler le "b.a.-ba du développement" d'un territoire. Le nôtre, la Creuse.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



25 ans qu'elle nous fait lire

La Bibliothèque Départementale
de la Creuse a 25 ans. Le temps
d'une génération, qui l'a vu
changer de nom à plusieurs
reprises mais jamais d'objectif :
contribuer au développement
de la lecture.

Vous cherchez un polar ? Un document historique ? Une BD ou un CD, voire un CD-Rom ? Votre bonheur, vous avez de bonnes chances de le trouver au meilleur prix, celui de la passion partagée, dans un rayonnage de la BDC ou de l'un des 180 points lecture qu'elle dessert dans le département.

La Bibliothèque Départementale de la Creuse, c'est un énorme paradoxe : c'est la seule bibliothèque du département qui n'est pas ouverte au public, et pourtant les dizaines de milliers d'ouvrages qu'elle abrite lui sont entièrement destinés. Véritable service culturel de proximité, la BDC est le cœur d'un réseau de bibliothèques et autres points de desserte (écoles, maisons de retraite, hôpitaux) où quelque 500 bénévoles mettent leur passion du livre au service de tous.

Dans d'autres départements, la BDC n'aurait pas forcément la même importance qu'en Creuse. En effet, le cadre réglementaire de son action est celui des communes de moins de 10.000 habitants. En Creuse, les comptes sont vite faits : à part Guéret, toutes les communes sont du ressort de la bibliothèque départementale. C'est dire l'ampleur de la tâche, quand on sait que le travail de la BDC consiste d'abord à constituer un fonds documentaire le plus riche et le plus actualisé possible, puis à en assurer la diffusion la plus large auprès de toutes les populations. Une gageure,

que les 3 Bibliobus relèvent avec une régularité de métronome, ce qui permet à la BDC d'afficher un taux de couverture de près de 80% de la population creusoise.

Ainsi, donc, vous pouvez habiter La Courtine, Lizières, Chavanat ou Gentioux-Pigerolles et bénéficier de ce service public culturel, grâce aux efforts combinés du Conseil Général, via la BDC, et des municipalités ou associations, via leurs bénévoles. Le titre que vous cherchez n'est pas disponible sur place ? Une consultation de la BDC permet de le commander et vous pouvez en disposer dans les jours qui suivent.

“La volonté de toujours mieux irriguer le département”

Ce maillage culturel du territoire départemental nécessite évidemment une attention soutenue et permanente, qu'il s'agisse d'organiser les tournées du Bibliobus ou d'anticiper sur les besoins de demain. “Notre volonté est de toujours mieux irriguer le département, explique Marie-Pascale Bonnal, directrice de la BDC. Nous avons encore besoin de structurer le réseau de lecture publique, de créer de nouveaux points d'ancrage et de renforcer ceux existants, si nous voulons éliminer les trop longs déplacements tout en évitant l'isolement des petites structures”.

À ce niveau, l'intercommunalité est un début de réponse. Les communautés de communes de Guéret - Saint-Vaury, du Pays Sostranien et d'Aubusson - Felletin constituent, par exemple, des pôles intéressants ; elles couvrent des bassins de population relativement importants et développent des projets de bibliothèques multimédias qui ont donc vocation à constituer des points d'ancrage forts et participant à la structuration du réseau départemental de lecture publique. Parallèlement, d'autres structures plus petites sont en projet de réhabilitation, d'extension ou de création (Chambon-sur-Voueize, La Courtine, Le Grand-Bourg, Saint-Étienne et Saint-Pierre-de-Fursac, Bourganeuf, Boussac, Budelière, etc.). Attentif car partenaire de principe de tous ces projets, le Conseil Général met actuellement au point un plan de développement de la lecture publique, dont les premiers effets se feront sentir dès 2005. Sur une période de sept ans, ce plan doit permettre de renforcer le maillage culturel que constitue le réseau des bibliothèques, à travers des moyens accrus. Ainsi, le budget de la BDC, qui était de 775.748 € cette année (toutes actions et personnel confondus), devrait connaître une évolution positive dans les prochaines années, en particulier en ce qui concerne la politique d'acquisition de livres et les aides accordées aux acteurs du réseau. ■

9 DÉCEMBRE 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE

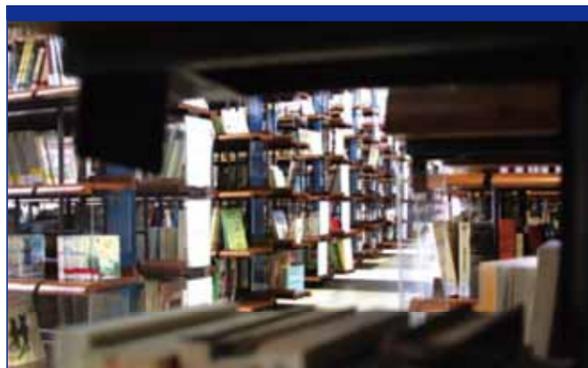
La BDC fêtera son 25^{ème} anniversaire le 9 décembre 2004. L'occasion pour les responsables de l'établissement de rendre particulièrement hommage à tous les acteurs bénévoles du réseau départemental de la lecture publique.

18h00 : Discours officiels.

18h30 : Histoires de bibliothèques et de tournées en Creuse contées par des bibliothécaires du réseau et de la BDC.

19h30 : Collation “creuséole” musicale avec les groupes Alamont et Faham.

20h30 : Sur place, la fête continue avec les deux groupes musicaux ou bien, à l'auditorium de l'Ecole Nationale de Musique, avec une “Soirée littéraire” consacrée à : “Maurice Rollinat au cabaret du Chat Noir”, spectacle de chansons par Anne Jeanjacques (mezzo-soprano), François Boitard (ténor) accompagnés par Yves Josset (piano) ; concert réalisé en collaboration avec l'ADIAM de la Creuse et l'Ecole Nationale de Musique.



La BDC en bref...

De la BCP à la BDC : de 1979 à 1992, le service public chargé de développer la lecture s'est appelé officiellement la BCP (Bibliothèque Centrale de Prêt). Elle est alors devenue BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), comme pour mieux affirmer que les lois de décentralisation en avaient fait un service relevant de la responsabilité du Conseil Général. Depuis décembre 2003, elle est devenue la BDC (Bibliothèque Départementale de la Creuse), "pour montrer que notre activité est beaucoup plus vaste que le prêt d'ouvrages", explique Marie-Pascale Bonnal, directrice du service.



La BDC, c'est : 170.000 documents, dont 150.000 livres et 15.000 documents sonores. Au total, plus de 180 points de desserte répartis sur 175 communes du département : plus de 140 bibliothèques tout public, 11 communes desservies en prêt direct, 24 écoles desservies directement (sans bibliothèque communale) et 5 dépôts particuliers (prison, hôpitaux, maison de retraite). Au total, plus de 78% de la population creusoise étaient desservies en 2003. Plus de 100.000 prêts sont réalisés par an, en 360 tournées effectuées dans les communes par les 3 Bibliobus.



La BDC organise et accueille régulièrement des sessions de formation, en direction des professionnels comme des bénévoles.

Le Bibliobus est un des outils essentiels de la diffusion du livre dans le réseau des bibliothèques du département.

LES MISSIONS DE LA BDC

Lecture tous azimuts

Constitution et diffusion de collections multi média, développement de la lecture, soutien à la création et au fonctionnement des bibliothèques locales : les missions de la BDC sont variées.

La Bibliothèque Départementale de la Creuse est un service culturel obligatoire du Conseil Général dont la vocation est l'organisation et le développement de la lecture publique sur le territoire départemental. Pour concrétiser cette vocation, la BDC doit assumer diverses missions.

Les collections et leur diffusion : Constituer des collections nécessite à la fois des moyens budgétaires et une ingénierie. La BDC détermine donc une politique documentaire et monte les dossiers de demandes de subvention au Centre National du Livre pour les communes et pour elle-même. En augmentation notable depuis 2001, le budget d'acquisitions documentaires fait l'objet d'un réajustement régulier dans le but de permettre le renouvellement du fonds et de répondre à la nécessaire diversification des supports (CD, CD-Rom, etc.).

La BDC gère également ses stocks en vue de leur mise à disposition du public, en organisant la desserte des bibliothèques et des points de prêt direct, des écoles, hôpitaux, maisons de retraite, etc. Dans ce domaine, les trois véhicules connus sous le nom de Bibliobus constituent des outils de première importance dans l'animation du réseau (voir par ailleurs "La BDC en bref").

La création et le fonctionnement de bibliothèques locales : La BDC apporte son ingénierie aux communes et autres collectivités, par la concertation avec les élus, la définition avec eux des besoins, le montage des dossiers (construction

et aménagement de bâtiment, acquisition de mobilier, définition et élaboration du cahier des charges de l'informatisation, etc.). Elle constitue un support technique essentiel dans la prise de décision et dans la conduite des projets. Ainsi, chaque année, le Conseil Général accompagne la création de nouvelles bibliothèques ou la transformation de locaux anciens (mise aux normes) ou encore de points de prêt direct.

La formation : La BDC organise et structure la formation initiale et permanente des bibliothécaires, bénévoles et professionnels, ainsi que des autres acteurs du développement de la lecture. Évidemment, les besoins sont différents selon qu'on a affaire à des professionnels ou des bénévoles, de sorte que la BDC met en œuvre des programmes de formation adaptés, recherche les intervenants correspondant aux contenus des formations envisagées, recherche les subventions auprès de la DRAC et autres partenaires, mais aussi gère l'accueil des stagiaires durant leurs formations.

L'animation culturelle : La BDC joue un rôle majeur dans l'animation culturelle autour du livre. Cela nécessite un énorme travail de concertation avec les responsables des bibliothèques pour organiser les programmes, aider à monter les dossiers de demande de subvention. La BDC est également à l'origine des "Soirées littéraires du Château" qui, plusieurs fois dans l'année, reçoivent auteurs et conteurs dans la chapelle du Château des Moneyroux, à Guéret.

Actions multiples dans le domaine éducatif



Parmi toutes les actions que mène la BDC, celles qui concernent le monde éducatif sont très nombreuses. Ainsi, la compétence du Conseil Général en matière de lecture publique (BDC) rejoint-elle celle que la loi lui confère en matière d'éducation (moyens des collèges). Les actions conduites par la BDC dans le domaine éducatif sont les suivantes :

- Programmation de quatre journées d'étude par an (en concertation avec le CDDP - Centre départemental de documentation pédagogique), ouvertes aux bibliothécaires bénévoles et professionnels du réseau, ainsi qu'aux documentalistes des collèges, avec des intervenants comme Toni Di Mascio de Lecture Jeunesse, Stéphane Manfredo et autres sur des thèmes littéraires (SF, polar, roman historique, etc.) ou des problématiques éducatives.

- Invitation de tous les enseignants de lettres et d'histoire-géographie, documentalistes, principaux, etc. aux "Soirées littéraires du Château" et à toutes les animations autour du livre organisées sur le département.

- Organisation du concours des Incorruptibles, avec cette année l'invitation d'un auteur illustrateur, Stéphane Girel, et de l'écrivain Jean-Claude Mourlevat, à rencontrer des classes et des centres de loisirs ; la BDC paie la moitié des frais d'intervention ainsi que l'intégralité des frais de déplacement et d'hébergement.

- Possibilité d'emprunt gratuit des expositions et malettes thématiques de la BDC.

- Aide à la conception de projets et à la mise en place d'animations.

- Achat de livres pour les CDI par le service scolaire du Conseil Général.

- Aide aux déplacements au Salon du Livre de Paris (moitié du prix du billet SNCF groupe), la DRAC fournissant des chèques - livres aux collégiens.

Ils aident à lire

AGARDOM

Esplanade Charles de Gaulle - 23200 Aubusson.
Tél. : 05.55.83.35.00.
Objet : service aux personnes âgées et handicapées de portage de livres à domicile.
Animatrice : Estelle Deltorre.

Association Celloise d'Entraide

23800 La Celle-Dunoise.
Tél. : 05.55.89.20.45.
Objet : bibliothèque ambulante.
Contact : Jeannine Beauchet.

Bibliothèque à domicile

Centre Communal d'Action Sociale
3, rue Maurice Rollinat - 23000 Guéret.
Tél. : 05.55.41.46.40.
Objet : portage de livres à domicile.
Contact : Séverine Kipp.

Lire à l'Hôpital

23000 Saint-Christophe. Tél. : 05.55.52.16.22.
Objet ; lecture auprès des jeunes patients.
Contact : Catherine Touraille.

Nota : de nombreuses bibliothèques assurent un service de portage de livres à domicile ; se renseigner auprès de la mairie de son domicile.

Les grands rendez-vous du livre en Creuse

MAI

Mai du Livre de Guéret, organisé par la municipalité de Guéret, chaque année depuis 2001 sur un thème différent. Renseignements : Bibliothèque municipale 05.55.81.92.08.

Festival Coqueliconte dans tout le Limousin et dans différents points du territoire départemental.

JUILLET

Fête du Livre de Chambon-sur-Voueize, organisée par la Bibliothèque municipale. Renseignements : 05.55.82.84.48.
Salon du Livre de Bénévent-l'Abbaye, organisé par l'association "Livres et Traditions". Renseignements : 05.55.62.68.35.

AOÛT

Journée du Livre de Felletin, organisée par l'association "Le Plaisir de Lire". Renseignements : 05.55.66.54.60.

OCTOBRE

Lire en Fête, dans différents points du territoire départemental.



La présidente de "Lire en Creuse", M^{me} Piéron, et la directrice de la BDC, M^{me} Bonnal : l'association et l'institution travaillent la main dans la main pour le développement de la lecture sur le territoire départemental.

ASSOCIATIONS

La lecture a plein d'amis

La BDC n'est pas seule. Sur tout le territoire départemental, nombre d'associations partagent leur passion du livre. Dont une qui a vocation à les rassembler, "Lire en Creuse".

Ils se sont appelés "Les Amis de la BCP", puis "Les Amis de la BDP", suivant en cela les changements d'identité successifs de la bibliothèque départementale. Depuis 2002, et avant même qu'elle ne devienne la BDC, ils ont choisi d'afficher leur passion sous un autre label qui dit tout haut ce qu'il n'y avait aucune raison de dire tout bas : "Lire en Creuse".

L'association avait d'abord été un moyen pour les bénévoles des bibliothèques de se retrouver. "Et puis, on s'est rendu compte que le nom était un peu réducteur, il créait même une sorte de confusion. Aujourd'hui, le nom de "Lire en Creuse" a permis de clarifier qui nous sommes, même si nous travaillons en étroite collaboration avec la BDC, où nous avons notre siège", explique la présidente, M^{me} Piéron.

Riche de sa diversité

"Lire en Creuse" s'est donné pour but premier le développement de la lecture "dans tout le département et pour tous, car nous estimons que la lecture ne doit pas être

réservée à une élite". Bref, à "Lire en Creuse", on ne vous demande pas ce que vous lisez pour vous juger, on vous encourage à lire. Avec cet état d'esprit, l'association compte actuellement environ 200 adhérents qui expriment une grande diversité géographique et culturelle : des membres individuels, des associations, des mairies. "C'est cette diversité qui est la richesse de l'association. Elle a permis à des gens qui travaillaient dans le même sens de le faire ensemble, en échangeant leurs expériences".

Partenaire indéfectible de la BDC, "Lire en Creuse" intervient sur plusieurs manifestations dédiées au livre dans le département (Mai du Livre de Guéret, Salon du Livre de Bénévent-l'Abbaye et Journée du Livre de Fursac), organise des sorties culturelles dans différents grands salons (Brive, Paris, Angoulême) et s'applique également à mettre sur pied des sessions de formation à destination des bénévoles (toutes gratuites). Elle a aussi son temps fort, avec l'organisation d'un grand forum tous les deux ans (il s'est tenu récemment à La Souterraine), avec expo, ateliers, tables rondes, débats, etc.



Ils aiment le livre

A Pierre Vue : La Cheirade

4, Les Eaux Vives - 23290 Saint-Etienne-de-Fursac.
Tél. : 05.55.63.79.71. Objet : résidences d'artistes et d'écrivains, édition. Contact : Gérard Laplace.

Au pied de la lettre

9, Châtre d'En Bas - 23270 Clugnat.
Tél. : 05.55.65.18.45. Objet : ateliers d'écriture.
Contact : Jean et Dominique Féron.

Centre de créations culturelles de La Spouze

La Spouze - 23230 La Celle-sous-Gouzon.
Tél. : 05.55.62.20.61. Objet : spectacles, expositions, lectures. Contact : René Bourdet.

Club du Livre de Fursac

2, Le Chiroux - 23290 Saint-Pierre-de-Fursac.
Tél. 05.55.80.45.25. Objet : organisation de la Fête du Livre, animations sur la lecture.
Contact : Claudine Remy.

D'une Plume l'Autre

Bibliothèque municipale - Place du Conventionnel Huguet - 23000 Guéret. Tél. : 05.55.81.92.08.
Objet : ateliers d'écriture. Contact : Françoise Pilak.

Le Jardin des Mots

Mairie - 23200 Aubusson. Tél. 05.55.66.32.42.
Objet : ateliers de lecture et d'écriture.
Contact : Laurence Bourdeau, Michèle Isautier.

Le Plaisir de Lire

Office de Tourisme - 2, place Monthieux - 23500 Felletin. Tél. 05.55.66.75.02. Objet : organisation de la Journée du Livre, animations sur la lecture.
Contact : Florence Pinton.

Lire en Creuse

Bibliothèque Départementale de la Creuse - rue des Lilas - 23000 Guéret. Tél. : 05.44.30.26.26.
Objet : développement de la lecture. Contact : Manie Piéron.

Livres et Traditions

2, rue de la Fontaine - 23210 Bénévent-l'Abbaye.
Tél. : 05.55.62.68.35. Courriel : ot.eaux.vives@wanadoo.fr
Objet : organisation de la Fête du Livre, animations sur la lecture.

Festival interculturel du Conte de Vassivière

place de la Mayade - 23460 Royère-de-Vassivière.
Tél. : 05.55.64.57.37. Courriel : infos@paroles-conteurs.org
Objet : organisation du Festival du Conte de Vassivière.
Contact : Jean-Louis Bordier.



Le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est un outil essentiel en matière de santé publique. Il va bénéficier d'une tranche de travaux d'extension dans le courant de l'année 2005.



Le secteur sérologie est particulièrement sollicité pendant la campagne officielle de prophylaxie, qui nécessite environ 220.000 prélèvements.

Et aussi...

TRANSPORTS SCOLAIRES : POUR PLUS DE SÉCURITÉ

À l'occasion de la "Semaine de la Sécurité routière", qui s'est déroulée à la mi-octobre, le Conseil Général a procédé à l'habillage de 55 nouveaux cars par des bandes réfléchissantes blanches (notre photo), qui permettent d'identifier le véhicule à 500 m et d'estimer son gabarit de manière immédiate, la signalisation restant visible lorsque le car est à l'arrêt



tous feux éteints. Depuis que l'opération existe, plus de 180 véhicules de toutes tailles ont bénéficié de ces dotations. L'ambition du Conseil Général est de parvenir à équiper l'ensemble de la flotte (environ 300 véhicules) du réseau de transports scolaires.

Dans la même logique de renforcement de la sécurité des élèves et pour la 4^{ème} année consécutive, le Service Transports du Conseil Général vient de conduire, en partenariat avec les principaux des collèges creusois, une série d'opérations d'éveil à la sécurité dans les transports scolaires. Ces opérations concernent plus particulièrement les comportements aux points d'arrêt, à l'arrivée et lors de la montée et de la descente du car, qui sont les moments où se concentrent la majorité des accidents. Ces réunions d'information ont permis de sensibiliser les 1.253 élèves des classes de 6^{ème} de tous les collèges du département.

"HERCULES DE L'HISTOIRE" : INSCRIVEZ-VOUS !

Afin de valoriser les connaissances en histoire et en éducation civique des collégiens, le Mémorial de Caen et le Sénat ont lancé la 6^{ème} édition des "Hercules de l'Histoire". Sorte de test de connaissances et de réflexion abordant l'histoire et l'instruction civique en lien avec les programmes officiels, ce concours prend la forme d'un questionnaire adapté à chaque niveau (classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde} professionnelle).

Pour participer, les élèves s'inscrivent individuellement par l'intermédiaire de leur professeur à l'adresse suivante : Mémorial de Caen - Service Educatif, "Les Hercules de l'Histoire", BP6261, 14066 Caen cedex 4 ; courriel : memoeduc@memorial-caen.fr (avant le 31 janvier).

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

Une assurance, la qualité

Le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est un service du Conseil Général indispensable aux professionnels de la filière agroalimentaire.

Avec pas moins de 6 accréditations officielles dans les domaines les plus variés, c'est aussi un outil de haute technicité au service de tous.

Avec l'arrivée de l'hiver, le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est entré dans une période d'activité particulièrement soutenue, liée à la campagne officielle de prophylaxie, autrement dit la campagne de dépistage des maladies - brucellose, leucose, IBR (bovins) ou maladie d'Aujeszky (porcins) - pouvant affecter les différentes filières animales exploitées dans le département : bovins, ovins, porcins et caprins. "La campagne démarre officiellement le 1^{er} septembre, mais 60% des prélèvements sont réalisés au cours des mois de décembre, janvier et février", explique Éric Guillemot, le directeur de l'établissement.

Dans le cas de l'IBR (la rhino trachéite infectieuse bovine), le dépistage résulte d'un programme volontaire lancé en 1996 à la demande du GDS (groupement de défense sanitaire). "Aujourd'hui, on est à 90% d'élevages creusois indemnes, c'est-à-dire ne comptant aucune bête touchée. Avec la généralisation des dépistages individuels, on peut imaginer qu'on sortira des "années IBR" d'ici 5 à 10 ans".

"Des pics à 6.000 tubes par jour"

Mais pour l'essentiel des maladies qu'elle concerne, en particulier la brucellose et la leucose, la campagne de prophylaxie est l'application d'obligations réglementaires. Là, on fait dans le systématique et le volume de travail est énorme. "Nous avons affaire à des maladies maîtrisées, mais à une demande très diversifiée en fonction des élevages,

qui réclame de surcroît un gros travail de manutention". Ainsi, une campagne de prophylaxie représente environ 220.000 prélèvements, c'est-à-dire autant de tubes de sang, "avec des pics de 6.000 tubes/jour". Du coup, l'effectif habituel du secteur de sérologie (6 techniciens de laboratoire), qui représente déjà le principal poste de l'établissement, est doublé pendant l'hiver.

Le haut niveau de technicité du Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est donc une condition indispensable pour répondre à une telle demande. Mais la démarche d'Assurance Qualité entreprise ces dernières années et validée par le Conseil Général profite à bien d'autres domaines que la seule santé animale. Avec ses accréditations pour le dépistage ESB, la microbiologie alimentaire ou encore les analyses hydrologiques, le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est un outil essentiel en matière de santé publique, qu'il s'agisse de répondre à la demande des professionnels, des collectivités locales ou aux attentes, en bout de chaîne, des consommateurs que nous sommes.

Pour conserver ce haut niveau et répondre à des normes toujours plus exigeantes, il faut disposer des moyens nécessaires, tant d'un point de vue du personnel que des locaux. C'est pourquoi le Conseil Général a prévu un programme de travaux d'extension concernant notamment le secteur de sérologie et des locaux de stockage, travaux qui devraient être réalisés entre le printemps et l'automne 2005.

COFRAC : kézako ?

Le COFRAC, autrement dit le Comité Français d'Accréditation, est un organisme indépendant de type associatif qui est la seule structure habilitée à accréditer les laboratoires d'analyses français par rapport à l'Assurance Qualité, définie par une norme internationale dite "NF EN ISO 17025". Cette norme est l'équivalent, pour les laboratoires, de ce qu'est la norme "ISO 9001" pour l'industrie et les services.

Le COFRAC envoie périodiquement (environ tous les 15 mois) des auditeurs vérifier sur place la conformité des laboratoires à la norme. Au cours de ces audits, tout est vérifié : l'organisation du travail vis-à-vis du matériel et du personnel ; la qualité des installations (agencement, conditions ambiantes, etc.) ; les méthodes de surveillance ; la vérification des mesures par rapport aux étalons internationaux. Sont également jugées les performances techniques, le laboratoire participant périodiquement à des essais inter laboratoires organisés par l'AFSSA (association française de surveillance sanitaire des aliments).

Le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain est accrédité pour 6 programmes, correspondant à 5 secteurs d'activité :

- Terres : analyses physico-chimiques ;
- Eau : analyses physico-chimiques et microbiologiques ;
- Hygiène alimentaire : analyses microbiologiques ;
- Santé animale : sérologie (notamment la prophylaxie)
- Diagnostic ESB.

Le prochain audit du Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain devrait avoir lieu dans le courant 2005. Outre le renouvellement de ses 6 accréditations, l'équipe dirigée par Éric Guillemot visera une 7^{ème} accréditation correspondant à un 6^{ème} secteur d'activité : les analyses de bactériologie vétérinaire.

Et aussi...

TRANSPORT À LA DEMANDE : DU NOUVEAU

Le TAD, ou "Transport à la demande" est un service qui existe depuis 1990 dans différents secteurs du département, à l'initiative de communes ou groupements de communes et avec le soutien du Conseil Général, qui prend en charge 25% de la dépense. Le principe du TAD est relativement simple : on s'adresse à la mairie de son domicile pour effectuer une réservation de transport. Le TAD a fait l'objet d'une refonte et de nouvelles conventions en 2003, une sorte de remise en ligne sur le plan réglementaire qui n'a pas nui à son essor. En effet, la rentrée de septembre 2004 a vu l'arrivée de 3 nouveaux organisateurs de TAD, ce qui porte leur nombre à 10 et permet d'assurer une vingtaine de services. Il est désormais possible de bénéficier d'un TAD dans les communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Boussaquin, du Pays Sostranien et du Plateau de Gentioux, ainsi que dans les communes de Saint-Éloi, Saint-Etienne-de-Fursac, Anzême, Évaux-les-Bains, Puy-Malsignat et Royère-de-Vassivière.

Se renseigner à la mairie de son domicile.

PETITE ENFANCE : VERS UNE POLITIQUE ADAPTÉE



Le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales sont liés par un protocole d'accord signé en décembre 2003 et visant à coordonner les politiques de l'un

et l'autre des deux partenaires en matière de petite enfance. Afin de lui donner un contenu concret, un Contrat Enfance a été mis sur pied et validé par l'assemblée plénière du Conseil Général, le 25 octobre dernier. Peu de départements bénéficient de cette formule originale de partenariat qui engage la CAF à financer 50% des dépenses nouvelles engagées par le Conseil Général. Il s'agira notamment d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants dans les centres de loisirs, d'en favoriser l'accès pour l'ensemble de la population et de développer les structures adaptées au contexte rural (relais assistantes maternelles fixes ou itinérants, modes de garde expérimentaux), etc.



La Carte Luciole, c'est un véritable passeport gratuit et nominatif d'ambassadeur de la Creuse. Pour vous la procurer, renseignez-vous auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Creuse : 43, place Bonnyaud, BP243 - 23005 Guéret Cedex ; Tél. : 05.55.51.05.20 ; courriel : tourisme-creuse@cg23.fr

TOURISME

Carte Luciole : à vous d'en jouer

Le Comité départemental du Tourisme lance la Carte Luciole. Réservée aux Creusois, elle les invite à devenir les ambassadeurs du département.

Avec la Carte Luciole, je participe personnellement à la promotion du tourisme dans mon département". Ce message simple, le Comité Départemental du Tourisme de la Creuse souhaite en faire celui de tous les Creusois, en lançant un nouvel outil original de promotion du département : la Carte Luciole. Le schéma départemental de développement touristique adopté en 2000 par le Conseil Général, qui constitue le cadre de l'action du CDT, préconise notamment d'associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs du tourisme creusois à chaque opération de promotion qui peut les concerner. C'est ainsi que, depuis maintenant quatre ans, le travail du CDT a notamment consisté à structurer les différentes filières

touristiques, en renforçant les coopérations avec les professionnels de tous les secteurs liés au tourisme.

Échange de bons procédés

Avec la Carte Luciole, c'est un peu la même idée qui est mise en œuvre mais appliquée à une population plus large. "Il s'agit d'inciter les Creusois à devenir ou redevenir des promoteurs de leur département auprès de leur famille et de leurs amis, en les invitant à accompagner leurs proches à la découverte de la Creuse", explique Christophe Gravier, directeur du CDT.

Cette initiative vise à dynamiser et accroître la consommation d'activités touristiques et de loisirs, notamment en dehors des périodes de forte

fréquentation. C'est pourquoi le CDT a préalablement pris attache avec tous les prestataires touristiques de la Creuse (musées, sites et monuments ouverts au public, activités de plein air, gestionnaires d'équipements de loisirs, guides moniteurs sportifs, loueurs de matériels et d'équipements, etc.), afin de les associer à l'opération. En effet, le principe de la Carte Luciole, s'il est simple dans sa conception, nécessite l'engagement sans faille des professionnels, puisqu'il s'agit d'offrir au détenteur de la Carte Luciole une prestation ou entrée gratuite pour deux entrées ou prestations payées par un membre de sa famille ou un ami l'accompagnant. Le Creusois détenteur de la Carte Luciole ayant amené des "clients", c'est un échange de

bons procédés qui lui est proposé par les professionnels bénéficiaires de sa bonne volonté et de sa passion pour le département. Valable toute l'année, la Carte Luciole est délivrée gratuitement aux habitants du département sur simple demande et justificatif de résidence. "On entend par habitant du département toute personne ayant son domicile principal ou une résidence secondaire en Creuse". Dès qu'un résident est titulaire de sa Carte Luciole, il reçoit la liste des prestataires adhérent à l'opération et est informé en priorité des événements touristiques, sportifs et culturels organisés dans la Creuse. En clair, il dispose alors de toute l'information nécessaire pour jouer pleinement son rôle d'ambassadeur de la Creuse. ■

Et aussi...

JEUNESSE : DE NOUVELLES AIDES

Le Conseil Général a décidé, lors de sa séance plénière du 25 octobre, de mettre en place deux nouvelles aides en faveur des jeunes Creusois, notamment les étudiants.

La première de ces aides prend la forme d'une bourse versée aux jeunes de 17 à 25 ans souhaitant suivre une formation en vue de l'obtention du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), afin d'encadrer des enfants dans des centres de loisirs ou de vacances. Cette bourse, variable selon la nature du stage (formation de base, approfondissement ou qualification), sera versée sur présentation d'une attestation de suivi de stage. La seconde aide concerne les étudiants de moins de 30 ans qui sont conduits à séjourner durablement (plus de 3 mois) à l'étranger, soit dans le cadre de programmes européens (SOCRATES ou LEONARDO), soit dans le cadre de la mobilité internationale permettant de valoriser leur formation (stages ou séjours à l'étranger). Ces bourses à la mobilité représentent par rapport au système jusqu'alors en vigueur, qui prenait la forme d'un prêt d'honneur sans intérêts.

Ces nouvelles dispositions représentent un montant évalué à 16.000€ pour la première année de fonctionnement ; elles seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2005, après le vote du budget primitif.

"EN CREUSE, HORS SAISON..."

... Les vacances ont toujours raison". C'est ce que dit la plaquette adressée à 10.000 foyers d'Île-de-France, ciblés à l'occasion de la campagne de marketing direct d'automne du Comité départemental du Tourisme. Cette campagne, la seconde du genre pour le CDT de la Creuse, a pour objectif de positionner la Creuse comme destination touristique "à consommer" toute l'année par les Parisiens, de soutenir les hébergeurs (hôteliers, propriétaires de meublés et chambres d'hôtes), en proposant une sélection de produits spécialement conçus à l'attention d'une clientèle de pêcheurs et de cavalières. Ainsi, 5.000 pêcheurs et 5.000 cavalières recevront ce courrier personnalisé avec coupon réponse, les retours de demandes d'information étant encouragés par un jeu concours permettant de gagner 5 week-ends... en Creuse, évidemment. À noter que le CDT participera également au Salon du Cheval 2004, en décembre à Paris, pour valoriser les nouveaux produits du tourisme équestre conçus en partenariat avec le Comité départemental de Tourisme équestre de la Creuse.



20 titulaires 20 adjoints

Le Conseil Général des Jeunes de la Creuse est composé de 20 membres titulaires élèves des classes de 3^{ème} et d'autant d'adjoints élus dans les classes de 4^{ème}.

Secteur Centre

Déléguée de secteur : Frédérique Renault (Guéret)

Ahun / Collège des Pradeaux : Elvis Lambert (titulaire) et Benoît Coste (adjoint).

Ahun / Lycée agricole : Sébastien Genichon (titulaire) et Clément Bertrand (adjoint).

Guéret / Collège Jules Marouzeau : Pierre Vialle (adjoint).

Guéret / Collège Martin Nadaud : Michaël Nirlo (titulaire) et Marie Xueref (adjointe).

Guéret / Collège Notre-Dame : Lolita Thiriet (titulaire) et Lucie Gokalsing Poupia (adjointe).

Saint-Vaury / Thomas Gaillard (titulaire) et Romuald Hillewaere (adjoint).

Secteur Sud

Déléguée de secteur : Marine Boustie (Aubusson)

Aubusson / Damien Foussadier (adjoint).

Auzances / Mathilde Lecour (titulaire) et Guillaume Dupeyrat (adjoint).

Chénérailles / Clémentine Chaulet (titulaire) et Rémi Gauthier (adjoint).

Crocq / Delphine Morele (titulaire) et Élodie Marsallon (adjointe).

Felletin / Matthieu Almarcha (titulaire) et Manon Leze (adjointe).

Secteur Nord-Est

Déléguée de secteur : Anne-Gabrielle Harrus (Boussac)

Bonnat / Gaëtan Blaize (titulaire) et Éloïse Pelletier (adjointe).

Boussac / Anne-Gabrielle Harrus (titulaire) et Jennifer Vandenberg (adjointe).

Chambon-sur-Voueize / Zélie Absous (titulaire) et Raphaël Soriano (adjoint).

Châtelus-Malvaleix / Guillaume Ranquet (titulaire) et Clément Pasqua (adjoint).

Parsac / Vincent Thomas (titulaire) et Anne-Sophie Marciniak.

Secteur Ouest

Déléguée de secteur : Vanessa Gazonnaud (Bénévent)

Bénévent-l'Abbaye / Simon Westelynck (adjoint).

Bourgneuf / Sophie Deschamps (titulaire) et siège d'adjoint à pourvoir.

Dun-le-Palestel / Élodie Maillard (titulaire) et Élena Souvannavong (adjointe).

La Souterraine / Gabin Formont (titulaire) et Kevin Wede (adjoint).

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Nouveau mandat : idées neuves

Le nouveau Conseil Général des Jeunes vient d'être installé. Les élus juniors disposent à présent d'une année scolaire pour mener à bien leurs projets.



La nouvelle équipe du Conseil Général des Jeunes de la Creuse a pris ses fonctions le 20 octobre.

La prise de fonction des Conseillers Généraux Jeunes est toujours un moment empreint d'une grande solennité et l'installation de la nouvelle assemblée junior, le 20 octobre, n'a pas failli à la tradition. Il faut reconnaître que siéger dans la salle des séances plénières de l'Hôtel du Département est un peu intimidant lorsque l'on vient tout juste de quitter sa chaise de collégien. Pour sa seconde année d'existence, le Conseil Général des Jeunes Creusois est composé de 20 élus titulaires et de 20 adjoints, suite à l'arrivée en son sein de deux nouveaux élus du Lycée Agricole d'Ahun (voir par ailleurs). Notons que si la parité filles - garçons avait été parfaitement respectée l'an passé, le millésime 2004-2005 fait la part du lion aux élues, puisqu'elles occupent cette année les quatre places de déléguées de secteur. Appel alphabétique, discours de bienvenue du Président et de

la représentante de l'Inspection Académique, adoption du règlement intérieur et premières élections pour désigner les responsables des secteurs géographiques ont rythmé la séance d'installation. Les conseillers juniors ont également pris connaissance du travail effectué par leurs prédécesseurs et se sont engagés à plancher sur les dossiers qui n'avaient pu connaître un aboutissement lors de l'année scolaire écoulée.

Une visite au Sénat

Mais la nouvelle assemblée n'est pas dépourvue d'idées neuves. Avant d'en débattre dans les premières réunions de secteurs, les quarante conseillers juniors auront l'occasion de mieux se connaître afin de mieux travailler ensemble, puisqu'une visite guidée du Sénat est prévue dans les premiers jours de décembre. De quoi susciter des vocations citoyennes sous les lambris du Palais du Luxembourg...

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE Non au déménagement du territoire



Le gouvernement Raffarin restera dans l'histoire de la V^{ème} République comme le gouvernement ayant rompu avec le pacte social élaboré au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en organisant une casse sociale sans précédent, notamment à l'encontre des services publics. Cette rupture est synonyme d'insécurité, de précarité, d'inégalité sociale, faisant craindre le pire pour les plus fragiles de notre société.

Parmi les réformes menées dans la plus grande précipitation, la mise en place de la deuxième étape de la Loi de Décentralisation est également un sujet de vives inquiétudes puisqu'elle aboutira au désengagement de l'Etat et créera à terme une inégalité criante entre les régions, les départements riches et les territoires ruraux.

Si la gauche avait su construire une décentralisation équilibrée dans un souci de rapprochement entre l'élus et le citoyen, nous sommes bien loin aujourd'hui de cette volonté. La réforme des dotations d'Etat souhaitée par la gauche, notamment autour

d'une véritable péréquation, n'est pas prise en compte et risque d'accroître la fracture entre les départements.

Face à la rentabilité, au profit, à une vision purement économique, libérale et dogmatique, les notions de "solidarité nationale", "d'aménagement du territoire", "d'égalité de traitement des citoyens dans la République" doivent plus que jamais être réaffirmées. Le fait marquant de ces dernières semaines restera la démission massive des élus creusois lors de l'assemblée générale des Maires. Cette fronde traduit un profond malaise, un découragement, une forme de désespoir face à des représentants de l'Etat, incapables de prendre en compte les spécificités du monde rural.

Par ce geste fort, les élus indiquent qu'ils n'acceptent plus cette casse des services publics qui, à terme, signe l'arrêt de mort des espaces ruraux. Il est de notre responsabilité de dire "stop" à ce démantèlement et de promouvoir une autre politique, conciliant efficacité et proximité. Au nom de la majorité départementale, je leur apporte tout mon soutien.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE Pour une République du bon sens



Afin de cacher l'incurie de la gestion départementale et toute absence de programme, quelques élus socialistes en mal d'investiture pour les législatives et les sénatoriales hurlent au loup : "On démantèle les services publics, l'Etat se désengage...". Ils oublient que les fermetures d'aujourd'hui sont des décisions des gouvernements socialistes d'hier.

Les interventions des uns et des autres, droite et gauche confondues, ont permis de retarder la mise en place de ces décisions sans pour autant apporter de solutions à l'un des effets de la dépopulation creusoise. Dont acte, ne reportons plus à demain ce qu'il est de notre devoir de traiter aujourd'hui, ne recommençons pas la même erreur, traitons les problèmes de tous les services à la population en tenant compte de cette expérience malheureuse !

Peut-être serait-il temps, comme le proposent des jeunes de ce département, "d'établir un diagnostic territorial des services à la population en tentant d'identifier pour chacune

des communes de la Creuse les zones d'ombre à traiter en priorité". Un boulanger, un boucher, un médecin ou un postier comptent autant dans nos cœurs que dans les faits. Cela relève du bon sens !

Nous le répétons, comme vous tous, nous sommes attachés aux services publics mais nous refusons la démagogie et le chantage. Il faut négocier avec les services de l'Etat, point par point, dans l'intérêt de la Creuse et des Creusois, pour construire le maillage de services à la population dont notre département a tant besoin ! Il est inutile de maintenir des personnes à domicile ou de construire des logements sans développer un environnement favorable, des services de proximité et une "nouvelle cartographie des services publics". Des solutions peuvent être trouvées dans le cadre de la loi sur la ruralité afin d'établir un véritable "schéma départemental des services à la population". Bref, il faut dialoguer, construire sans rester figé et donner à la Creuse de nouvelles chances pour demain.

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



L'ancien local de l'office de tourisme de Guéret est le siège d'Objectif Création en Creuse. Une antenne existe à Aubusson et des contacts sont également possibles à Bourgneuf, Boussac et La Souterraine.

L'aventure commence ici

Vous avez un projet de création d'activité? C'est peut-être un commerce, une entreprise artisanale, de service, agricole? Quoi qu'il en soit de votre projet ou de votre profil, faites ce premier pas : poussez la porte d'Objectif Création, des techniciens vous y attendent pour vous aider.

Au départ, c'est une idée simple, une sorte d'évidence : pour aider les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise, pour faciliter leurs premières démarches, mieux vaut mettre en commun et en un même lieu les moyens de tous les partenaires institutionnels qui peuvent proposer une expertise, des outils et des dispositifs d'aide. Simplifier la vie à ceux qui ont des idées, pour qu'ils les développent ici et maintenant, et nulle part ailleurs, c'est ce qu'on a appelé le "guichet unique". Une idée tellement simple qu'elle n'était pas allée beaucoup plus loin que les intentions... jusqu'à Objectif Création.

Objectif Création est ce fameux guichet unique et concerne tous les types de projets de création ou reprise d'entreprise, quel que soit le secteur d'activité concerné. Ce dispositif résulte, en effet, de la stratégie définie par la Région Limousin en matière de création d'entreprises, qui prévoit notamment de "renforcer la qualité et l'adaptation des services proposés aux porteurs de projet".

Objectif Création est tout le contraire d'un nouvel organisme

concurrent ceux existant déjà. C'est plutôt un lieu de convergence où interviennent les différents partenaires, chacun porteur de sa technicité et de ses réseaux, à travers la participation de leurs techniciens à l'accueil des candidats et au suivi de leurs dossiers.

Un entretien, un diagnostic et un accompagnement

Ce véritable portail de la création d'entreprises a pris ses quartiers dans les locaux de l'ancien office de tourisme de Guéret (il compte également une antenne à Aubusson, voir encadré "Pratique"). Ce local en forme de soucoupe volante constitue désormais le point de départ d'une nouvelle aventure pour tous ceux qui ont envie d'entreprendre en Creuse. Mais une aventure bien balisée, dans laquelle on effectue ses premiers pas sous l'escorte bienveillante de professionnels rompus à toutes les démarches.

Dans un premier temps, en effet, le porteur de projet est accueilli en entretien par un technicien spécialiste de la création d'entreprises, soit directement, soit après la prise d'un rendez-vous. Le technicien recueille les informations sur le projet, puis établit un diagnostic qu'il présente devant le comité d'orientation.

Le comité d'orientation, qui réunit les techniciens de tous les organismes partenaires et les représentants des 4 pays creusois, propose alors au candidat le contact le plus pertinent pour construire son projet. Qu'il s'agisse de trouver des financements, de se former, d'être conseillé puis accueilli sur le territoire pour trouver un local, un atelier, voire le logement de sa famille, le candidat pourra compter sur des personnes pour l'aider dans tout son parcours, des référents indiqués par le comité d'orientation.

Depuis l'ouverture d'Objectif Création en Creuse, début juillet, près d'une centaine de porteurs de projets ont eu recours à ses services. La grande majorité d'entre eux venaient chercher une aide à la construction de leur projet. Et vous?

Tous ensemble...

Objectif Création résulte de l'initiative d'un collectif composé de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) de la Creuse, du Conseil Régional du Limousin, du Conseil Général de la Creuse, de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers de la Creuse, de l'association Airelle Limousin et de la Mission Régionale pour la Création et la Transmission d'Entreprises (MRCTE).

Objectif Création est financé par le Conseil Régional du Limousin, l'Europe (FEDER), l'État et le Conseil Général de la Creuse.



L'aventure de la création ou reprise d'entreprise peut être pleine de pièges ou de mauvaises surprises. Mais quand elle commence par un entretien avec un professionnel d'Objectif Création, qui vous donne les bonnes informations et effectue un diagnostic de votre projet, c'est plus sécurisant.



▶ Pratique Où se renseigner ?

Objectif Création à Guéret

1, avenue Charles de Gaulle, 23000 Guéret.

Tél. : 05.55.41.85.31 - Fax : 05.55.41.74.73.

Courriel : objectifcreationcreuse@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ; le samedi de 9h00 à 12h00.

Antenne d'Aubusson

28, rue Châteaufavier, 23200 Aubusson

(locaux de la Chambre d'Agriculture).

Ouvert le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h30.

À Bourgneuf, Boussac et La Souterraine

sur rendez-vous au 05.55.41.85.31.

Et aussi...



SEPTEMBRE 2005 : FORÊT EN MAJESTÉ

Événement majeur pour la Creuse, du 17 au 19 septembre 2005, avec l'organisation de la 5^{ème} édition des "Forestières en Limousin". C'est précisément dans le massif de Chabrières que l'association "Faire vivre la forêt limousine" a choisi d'organiser ce qui sera la seule foire forestière ayant lieu en France au cours de l'année, avec le soutien de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Créée en 1991 par les acteurs de la filière forêt-bois du Limousin, l'association "Faire vivre la forêt en Limousin" s'attache à promouvoir les métiers de la forêt et du bois dans toute leur diversité : sylviculture, exploitation, sécurité, formation, utilisation du bois, etc. Sur le site de Chabrières et ses 2.500 hectares de hêtres, de chênes, de sapins représentant bien la variété et la qualité de la forêt limousine, la 5^{ème} édition des "Forestières en Limousin" espère accueillir environ 25.000 visiteurs sur les trois jours.

AQU@VEILLE : "MADE IN LIMOUSIN"

Pour répondre aux besoins des professionnels de l'eau de disposer d'une information fiable, pertinente et réactive sur les thèmes liés à la pratique de leurs métiers, l'OIEau



(Office International de l'Eau) vient de mettre en place "Aqu@veille", un nouveau service de veille électronique qui consiste en l'envoi de courriers électroniques signalant toutes les nouveautés identifiées par les équipes de l'OIEau, en France et dans le monde.

Pour tous renseignements sur ce service "made in Limousin", contacter Patricia Gerbaud au siège de l'OIEau : 15, rue Edouard Chamberland, 87065 LIMOGES Cedex ; Tél. : 05.55.11.47.47 ; courriel : p.gerbaud@oieau.fr

CREUSE TERRE D'OCCITANIE

C'est la langue de nos origines

La Conservation Départementale du Patrimoine et l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin se penchent sur les parlers creusois à travers une enquête sur les traditions populaires, la langue et la culture occitanes sur notre territoire.

Tous les guides touristiques vous l'indiqueront, la Creuse est à la frontière des pays de langue d'oïl et des pays de langue d'oc. Parlée ou tout du moins comprise dans une trentaine de départements du sud, de Bordeaux à Nice ainsi que dans le nord de l'Italie, la langue occitane représente un patrimoine culturel majeur qui a façonné depuis mille ans notre territoire et ses habitants. La langue occitane, que tous les anciens appellent ici le "patois", est parlée sous trois variantes dialectales : le marchois au nord avec quelques influences d'oïl berrichonne, le limousin au sud-ouest et l'auvergnat au sud-est.

Malgré son enracinement, ce patrimoine est aujourd'hui en déshérence puisque l'on parle de moins en moins le patois, bien qu'on l'entende encore le plus souvent à la campagne ou les jours de marchés. "Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la transmission familiale se faisait

Petit conte en occitan

Petites règles de lecture : le -o se lit "ou" : cocot [coucou], les consonnes finales ne se prononcent pas : javelas [javéla]. On aura soin de dire "amene, amene!" en reproduisant le cri de la pie.

"La jasse 'la fasie las meissions aveque le cocot. 'La liave las gerbas e le cocot amenave las javelas. Mas la jasse, qu'ere totjorn preissade, disie tot le temps au cocot "amene, amene! amene, amene!". Alòrs, l'annade d'après, le cocot a pas volgut faire las meissions, e quò fai qu'aure, au mes de julhet vos escotatz pus le cocot, eu part au moment de las premieras javelas".

Voici un petit conte collecté à Ajain et Saint-Fiel, où l'on apprend que "la pie fit un jour les moissons avec le coucou. La pie liait les gerbes et le coucou lui apportait les javelles. Mais la pie, toujours pressée comme à son habitude, lui disait tout le temps "amène, amène! amène, amène!". Aussi, depuis ce jour, le coucou ne veut plus faire les moissons et désormais vous ne l'entendrez plus au mois de juillet car il part au moment des premières javelles.

en occitan, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. On estime donc que la majorité des personnes âgées de plus de 60 ans nées en zone rurale comprennent la langue même si elles ne la parlent pas", explique Jean-François Vignaud, enquêteur animateur à l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin (IEO *).

Nous côtoyons les derniers détenteurs du patois et il importait de se pencher rapidement sur la préservation de ce patrimoine immatériel, fortement identitaire. "L'idée de s'intéresser à la langue occitane en Creuse remonte à la fin des années 90, rappelle Jean-Marie Caunet, directeur de l'IEO. La Conservation Départementale du Patrimoine vient de nous confier une opération d'enquêtes sur les traditions populaires, la langue et la culture occitanes sur le territoire du Pays de Guéret (44 communes). C'est une première régionale". Pour Michel Manville, conservateur départemental du Patrimoine au Conseil Général, "le Pays de Guéret est une véritable porte des terres occitanes, une marche linguistique à la confluence du nord et du midi. Mais, il y a urgence à recueillir les derniers pans de cette culture locale".

Cette enquête, qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat renforcé entre l'Etat, la Région Limousin et le Département de la Creuse, a débuté au mois de mai dernier et devrait s'achever d'ici Noël.

Vers la publication d'un atlas ethnolinguistique

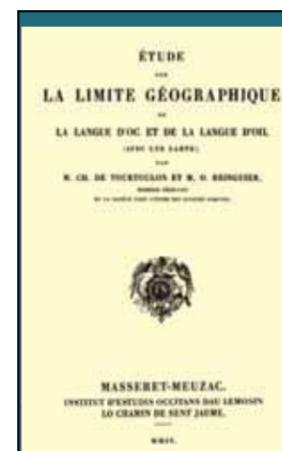
La trame de l'enquête est calquée sur les grandes fêtes du calendrier chrétien (du Jour de l'An à Noël), sur les événements importants de la vie paysanne (moissons, labours, foires, etc.) et sur les étapes importantes de la vie (enfance, adolescence, vie adulte, vieillesse, etc.), ainsi que sur les chansons, contes, dictons, comptines ou proverbes. Dès que le travail de collecte de cette mémoire orale sera terminé, il faudra ensuite l'analyser et le décrypter. Viendra alors le temps de sa publication, vraisemblablement sous la forme d'un atlas illustré d'une cartographie et accompagné d'un CD restituant les morceaux choisis de cette langue devenue le moyen d'expression privilégié de l'intimité.



La commune de Gentioux est la première, en Creuse, à afficher son "bilinguisme" français - occitan. D'autres envisagent de suivre l'exemple proposé par l'Institut d'Etudes Occitanes.

Bien que sa vocation soit régionale, le directeur de l'Institut des Etudes Occitanes du Limousin avoue avoir consacré beaucoup de temps à la Creuse ces derniers mois, avec de nombreuses missions pédagogiques, de diffusion culturelle ou bien encore de socialisation de la langue. C'est ainsi qu'une signalisation bilingue vient d'être mise en place à l'entrée du bourg de Gentioux. D'autres communes creusoises, comme Colondannes ou Faux-la-Montagne, devraient en faire de même prochainement. Une façon supplémentaire de promouvoir ce bien commun.

(*) Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin - 2, chamin de la Codercha - 19510 Mas Seren. (2, chamin de la Couderche - 19510 Masseret) - Tél. : 05.55.98.28.90.



Précieuse réédition

Coïncidence ou hasard, c'est l'année où débute l'enquête sur la langue occitane dans le Pays de Guéret qu'est retrouvé, dans les bacs d'un bouquiniste, un exemplaire en parfait état de "L'étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl", publiée en 1873 par Octavien Bringuier et Charles Tourtoulon. Le travail mené par ces deux philologues est passionnant. L'ouvrage ne se borne pas, en effet, à une austère énumération de lieux, mais fourmille d'exemples, de considérations et de pistes de tous ordres. Les auteurs notent signes et concordances,

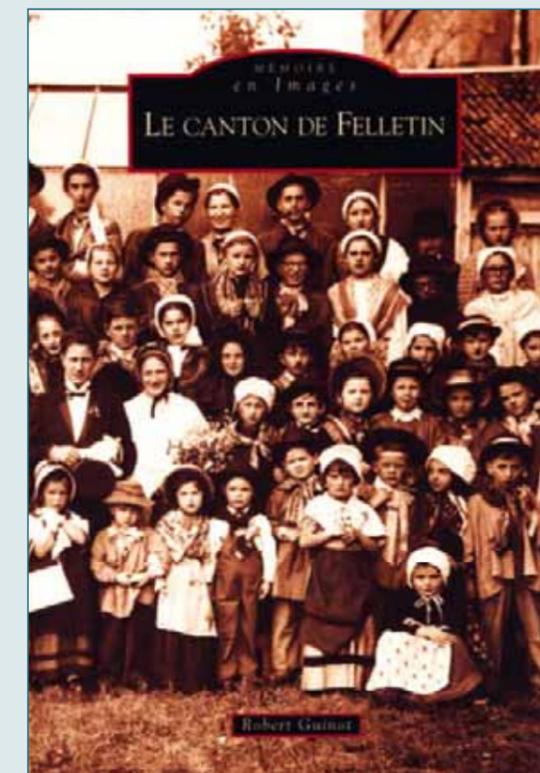
parlent aussi bien de la coiffe des femmes que de la géologie ou des forêts. Un vrai travail d'ethnolinguistique, dont il reste une carte, certes inachevée mais proposant une première limite géographique argumentée. Ainsi, les deux auteurs ont pu fixer 400 km de limite, de la pointe de Graves à la forêt de Nouziers, laissant en Creuse ce trait en suspens pour une suite qui, malheureusement, ne viendra pas.

Le document est co-édité par l'Institut des Etudes Occitanes du Limousin et Lo chamin de Sent-Jaume. Il est vendu au prix de 12 € (2 € de frais de port en sus).

Renseignements au 05.55.98.28.90.

Et aussi...

"MÉMOIRE EN IMAGES"
DU CANTON DE FELLETIN



Les éditions Alan Sutton viennent de publier un nouveau titre concernant la Creuse, dans la collection "Mémoires en Images". Intitulé sobrement "Le canton de Felletin", cet ouvrage s'appuie sur une riche iconographie dénichée par son auteur.

Fin connaisseur du tissu local et ayant déjà publié de nombreux ouvrages consacrés notamment à la tapisserie et à l'histoire locale, résident felletinois lui-même, le journaliste de La Montagne Robert Guinot était sans doute l'un des mieux placés pour nous parler de Felletin et de son canton, de son patrimoine et de ses savoir-faire.

En 130 pages, l'auteur nous invite à une flânerie pleine de (re)découvertes sur une ville qui fut, un temps, la plus importante de l'ancienne province de la Marche, à la fois "berceau de la tapisserie de basse lisse", siège d'une diamanterie et du célèbre Lycée des Métiers du Bâtiment.

"Le canton de Felletin", par Robert Guinot, éditions Alan Sutton, 19,90€, dans tous les points de vente locaux.

Et aussi...

● **ADIAM : SUIVEZ LA VOIE DU CHŒUR**



L'ADIAM (Association Départementale pour l'Information et l'Animation musicales en Creuse) propose une formation aux choristes, débutants ou confirmés, ainsi qu'à tout enseignant du 1^{er} degré du département. Une réunion d'information sera organisée en janvier 2005, la formation devant débiter fin février et se terminer fin mai.

Pour tous renseignements : ADIAM 23, Hôtel du Département - BP250, 23000 Guéret (Tél. : 05 44 30 24 55 ; courriel : adiam23@cg23.fr).

20

● **VASSIVIÈRE : ÎLE DE RENCONTRES**

Le Centre National d'Art et du Paysage de Vassivière accueille, jusqu'au 27 mars 2005, une exposition d'œuvres du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) Limousin, intitulée "Bienvenue à Entropia". Cette



exposition est dédiée à Robert Smithson, figure historique du "land-art", spécialiste des "non-sites" et autres lieux à l'abandon par lesquels il a construit son œuvre et développé la notion d'entropie (en

physique thermodynamique, l'entropie permet de mesurer le niveau de dégradation de l'énergie d'un système). L'exposition propose un ensemble d'œuvres diverses (sculptures, peintures, photographies, collages, dessins, films, etc.) développant trois axes de réflexion : la ruine, la dépense d'énergie et la science-fiction.

Exposition ouverte jusqu'au 27 mars 2005, tous les jours sauf le lundi, de 14h00 à 18h00 ; renseignements au 05.55.69.27.27.



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Tous en chœur

L'ENM de la Creuse a ouvert sa saison 2004/2005 avec un objectif clair : développer la pratique musicale collective. Esprit d'équipe désormais partagé avec les autres structures culturelles du département.

En arrivant à la tête de l'École Nationale de Musique de la Creuse, l'année dernière, Jean-Christophe Gauthier s'était assigné deux priorités : réhabiliter la pratique vocale et rechercher de nouvelles collaborations avec l'ensemble des structures culturelles du département (voir Le Magazine de la Creuse n°10). Un peu plus d'un an après, tout cela prend corps.

D'abord, l'institution que représente l'ENM ne risque plus l'isolement dans le paysage culturel départemental. Les nouvelles collaborations sont effectives et les deux concerts donnés par le tout nouvel Orchestre des Jeunes de la Creuse et les chœurs d'enfants de l'ENM, pour la reprise du conte musical "Le nuage amoureux" (*), en octobre dernier, en ont donné une éclatante démonstration. "L'Orchestre des Jeunes de la Creuse,

Calendrier Prochaines dates

- 30 novembre** : "Heure musicale de l'ENM" à Guéret (Espace Fayolle) ;
- 2 décembre** : "Carte blanche" aux classes de piano et clavecin à l'auditorium de l'ENM (18h30) ;
- 9 décembre** : "Scène ouverte" à l'auditorium de l'ENM pour les 25 ans de la Bibliothèque départementale (20h30) ;
- 14 décembre** : " Scène ouverte" en l'église de Guéret avec l'Ensemble Vocal Gaudeamus (20h30) ;
- 15-16 et 17 janvier** : concerts Bach - Telemann de l'Orchestre de chambre de l'ENM, avec la participation du Chœur des Professeurs, Aubusson, Guéret, Bénévent ; etc.

c'est un acte de première importance, il symbolise la volonté qui est la nôtre aujourd'hui, explique le directeur de l'ENM. Cet ensemble représente l'addition des élèves de l'école et des CMR (centres musicaux ruraux) encadrés par leurs professeurs et mis en situation réelle ; c'est toute la vivacité et la qualité de la pratique musicale du département dont je souhaite qu'elle devienne rapidement une carte de visite de la vie culturelle creusoise".

"Réinsérer le chant dans le temps scolaire"

Composé d'un orchestre symphonique et d'un orchestre de chambre, l'Orchestre des Jeunes de la Creuse sera sur scène à plusieurs reprises cette saison (dernièrement à Sainte-Feyre pour la journée et le concert de présentation des instruments de l'ENM) et cela devrait contribuer à imprimer cette carte de visite. Au-delà, c'est toute l'ENM qui sera sur le pont en diverses occasions, dont certaines ont fait leurs preuves : les "Heures musicales de l'ENM", les "Scènes ouvertes", les soirées "Carte blanche à..." ou encore les "Concerts de la Brocante" offerts en l'église de Guéret à l'occasion des dimanches de brocante.

Mais on n'est pas en représentation tous les jours. Ainsi, le calendrier des prestations publiques de l'ENM ne saurait à lui seul résumer l'action de fond conduite en son sein depuis un an et qui sera renforcée cette année : le développement de la pratique vocale. En l'occurrence, il va s'agir d'aller au-delà des murs de l'ENM et de ses enseignements propres : "Nous sommes un pôle de ressources en la matière et c'est ainsi que nous proposons aux écoles du département, en partenariat avec l'Éducation Nationale, de favoriser les pratiques vocales durant le temps scolaire, à travers un accompagnement de l'enseignant ou des interventions de spécialistes". À ce chapitre vocal, l'ENM souhaite donner le même accent de la pratique musicale collective. Il faut donc l'entendre principalement dans sa version chorale et le Chœur des professeurs de l'ENM, créé l'an dernier, s'y attachera en se produisant à plusieurs reprises cette année, notamment dans un concert Bach - Telemann au cours duquel il sera accompagné par l'orchestre de chambre des élèves.

(*) "Le nuage amoureux" est un conte musical de Jean-Christophe Gauthier, directeur de l'ENM, adapté d'un texte du poète turc Nâzım Hikmet.

Et aussi...

● **"VENDREDIS SORTIES" : LE SAMEDI AUSSI**

La saison de spectacles pour enfants des "Vendredis Sorties" propose de visiter "La Maison de Jack", le vendredi 10 décembre 2004, à 20h00, à l'Espace Fayolle de Guéret. Une



pièce chorégraphique contée qui traite de la relation de l'homme à l'animal, de la recherche de l'âme sœur et, tout simplement, de l'amitié. Après les fêtes de fin d'année, reprise originale des "Vendredis Sorties" le... samedi 8 janvier 2005, à 14h30, à la salle polyvalente de Guéret, avec Echoa, spectacle insolite mêlant musique et danse.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

● **"SILENCE D'USINE" : PHILIPS, C'ÉTAIT HIER**

En 1987, l'usine Philips d'Aubusson fermait ses portes après une quarantaine d'années d'existence, prenant par surprise les 298 ouvriers



et ouvrières qui y travaillaient et annonçant, à sa façon, la violence et la dureté du monde que l'on connaît aujourd'hui. Wajdi Mouawad, désormais fidèle compagnon de route du Théâtre Jean Lurçat et, plus largement, de la vie aubussonnaise, a mené une série d'entretiens avec des témoins de cette époque, qui servira de fond à la création qui sera présentée le vendredi 7 janvier 2005, à 20h30, à Aubusson.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

● **"L'AMOUR TOUJOURS" : CHANSONS DE FEMMES**

C'est dans le répertoire de chansons de femmes allant de 1920 à 1970 (Mistinguett, Colette Renard, Brigitte Bardot, Piaf, etc.) qu'Agnès Debord a choisi de faire son tour de chant autour de l'amour. À partager le jeudi 9 décembre 2004, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson.



Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

21

Et aussi...

● "LES MÉLOMANIAQUES" :
VRAI FAUX CONCERT



C'est un spectacle qui commence comme un vrai concert amplifié, entre rock et chanson, puis qui part totalement en vrille, emporté par la folie douce de ses six acteurs, les quatre musiciens et les deux autres qui ne le sont pas. Issus du collectif bordelais "Opéra Pagai", Loulou, Jean-Bapt, Delco, Zoé, Napo et Igor proposent, avec "Les Mélomaniaques", un vrai faux concert où le public joue son propre rôle dans un monde vu du côté de l'absurde. "Les Mélomaniaques" sera proposé à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, le vendredi 10 décembre (20h30) et le samedi 11 décembre 2004 (15h00).

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

● "PÈRE NOËL EN SCÈNE" :
AMENEZ VOS JOUETS

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Ville de Guéret met en place une grande soirée de solidarité à l'occasion du Téléthon, en partenariat avec l'AFM (Association Française contre les Myopathies) et l'association locale Actions Quartiers. Le principe reste le même : la recette dégagée par la buvette sera entièrement reversée à l'AFM, tandis que les jouets neufs amenés par le public en échange de l'accès au spectacle seront remis à l'association Actions Quartiers pour les enfants.

Au programme de cette soirée du vendredi 3 décembre 2004, à 21h00, à la salle polyvalente de Guéret : Kioas, duo creusois proposant des reprises (Texas, U2, Police, Bob Marley, Brassens, etc.) en première partie ; puis Livin'Soul, groupe de la Vienne dont la musique est issue du rhythm'n'blues et du reggae.

Les "Bistrots d'Hiver", c'est la convivialité d'une bonne table et le plaisir d'un spectacle, du reggae au théâtre, en passant par la chanson française et les musiques du monde.



BISTROTS D'HIVER

Double dose

La saison 2004/2005 des "Bistrots d'Hiver" démarre le 12 décembre. Avec une offre doublée pour répondre à la demande.

Née de la volonté d'animer (ou réanimer) les auberges du Grand Sud Creusois en proposant une bonne table et un spectacle de qualité, la tournée des "Bistrots d'Hiver" se fait chaque année plus large par le double effet de sa notoriété : les auberges qui ont déjà donné en redemandant, celles qui en ont entendu parler ouvrent leurs portes à leur tour. La programmation de la saison 2004-2005, 6^{ème} millésime des "Bistrots d'Hiver", en porte témoignage. L'an dernier, l'association "Pays Sage" avait proposé une dizaine de spectacles, dont une double programmation le 11 janvier

et une excursion à Meymac. Cette saison, le voisin corrézien remet la sienne à deux reprises (Meymac et Peyrelevade), tandis que d'autres portes s'ouvrent dans le Puy-de-Dôme (Charensat et Herment) et en Haute-Vienne (Beaumont-du-Lac). De même, les doubles programmations sont systématisées : la saison, étalée de décembre à mars inclus, propose 8 dates représentant 16 rendez-vous, chaque date offrant 2 rendez-vous dans des lieux éloignés et avec des styles de spectacles différents. Double dose de "Bistrots d'Hiver" : elle est pas belle, la vie, dans le Grand Sud Creusois ? ■

Calendrier 8 dates / 16 rendez-vous

12 décembre : Chard et Pigerolles

À Chard ("Chez Mauricette" : 05.55.67.22.62), Téo - flamenco ; à Pigerolles ("la ferme des Nautas" : 05.55.67.90.68), Jefira - musiques méditerranéennes.

19 décembre : Felletin et Royère-de-Vassivière

À Felletin ("le Font à l'Anel" : 05.55.66.47.93), Azad - jazz ; à Royère-de-Vassivière ("l'Atelier" : 05.55.64.52.22), Atlas - raï oriental.

9 janvier : Mérinchal et Beaumont-du-Lac

À Mérinchal ("le Pit'Chu" : 05.55.67.25.18), Le Moineau - chanson française ; à Beaumont-du-Lac ("le Moulin" : 05.55.69.25.14 ; et "le Cledou" : 05.55.69.51.04), Cuba y son - musique cubaine.

23 janvier : Herment et Peyrelevade

À Herment ("Restaurant Pereton" : 04.73.22.10.55), Lady bird - jazz ; à Peyrelevade ("la Cramailote" : 05.55.94.73.73), Amour de Zinc de Patrice Bourgeon - spectacle sur le vin et les bistrots.

13 février : Mautes et Charensat

À Mautes ("La Mijotièrre" : 05.55.67.34.80), Trio comme trois pommes - jazz ; à Charensat ("le Pop Bar" : 04.73.52.23.67), Jacques Taddei et Jean François Prin - chanson française.

20 février : Saint-Martin-Château et Felletin

À Saint-Martin-Château ("la Cascade" : 05.55.64.74.11), Devil's dream - musique irlandaise ; à Felletin ("l'Odyssée" : 05.55.66.44.40), Kandid - chanson française.

13 mars : Fransèches et Royère-de-Vassivière

À Fransèches ("la Tartine de Masgot" : 05.55.66.26.08), Swing Caravan - jazz manouche ; à Royère-de-Vassivière ("les Saveurs Buissonnières" : 05.55.64.93.17), Duo Tango - tango argentin.

20 mars : Crocq et Meymac-Alleyrat

À Crocq ("le Saint Eloi" : 05.55.67.40.14), Chère Famille, spectacle du Théâtre Jean Lurçat - théâtre ; à Meymac - Alleyrat ("le Moulin du Prat" : 05.55.95.13.03), Pierre Deliot - chanson française.

Réservations directement auprès des auberges. Pour tous renseignements complémentaires sur les Bistrots d'hiver, contacter l'association Pays Sage : la Cure, 23260 Flayat ; tél./fax : 05.55.67.88.58 ; courriel : pays.sage@wanadoo.fr - site Internet : www.pays-sage.net

MUSÉE DE LA TAPISSERIE

Le rouge est mis

Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson prolonge son exposition d'été, en rassemblant toutes ses couleurs sur le site de l'avenue des Lissiers, à Aubusson.

L'exposition "Collections en noir et blanc et en couleurs", grand rendez-vous estival 2004 du Musée départemental de la Tapisserie, fut l'occasion de redécouvrir l'art des lissiers d'Aubusson et de Felletin dans toute sa variété. Ainsi, chaque époque a eu ses styles et, par conséquent, ses tendances chromatiques. De même, la technique des teintures a évolué et a su s'adapter aux exigences sans cesse renouvelées des artistes. La direction du Musée a donc décidé de prolonger le plaisir de ce véritable voyage dans le temps, tout à fait instructif quant à l'histoire de la tapisserie et en même temps

plaisant eu égard à la qualité des œuvres exposées.

Dans la mesure où l'exposition estivale était répartie sur plusieurs sites, l'opération a nécessité un certain remaniement, en particulier le rapatriement au sein du Musée des œuvres exposées durant l'été en l'église du château de Felletin. En l'occurrence, le rouge est mis dans la salle de toutes les couleurs et il éclate de toute son intensité, avec notamment deux œuvres superbes : Combat anachronique de Jacques Lagrange et Paravent, triptyque de Gleb. ■



Paravent, triptyque de Gleb, et Combat anachronique (détail) de Jacques Lagrange : ces deux œuvres ont quitté l'église du Château de Felletin pour rejoindre la salle de toutes les couleurs, au Musée départemental.

Pratique Musée de la Tapisserie

"Collections en noir et blanc et en couleurs", exposition ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tarifs : 4€ (plein tarif), 3€ (tarif réduit), gratuit pour les moins de 18 ans. Visites guidées sur réservation : 20€ jusqu'à 15 personnes, 30€ au-delà de 15 personnes.

Musée départemental de la Tapisserie, avenue des Lissiers - BP89, 23200 Aubusson ; tél. : 05.55.83.08.30 ; courriel : musee-tapisserie@cg23.fr

Et aussi...

● "TERMINUS" :
CHANSONS DE TOUJOURS

Présenté par la Compagnie Z d'Alençon (Orne), le spectacle "Terminus" propose une vingtaine des chansons parmi les plus drôles du patrimoine national, d'Aristide Bruant à Piaf en passant par Fréhel, Vian et bien d'autres. Servi idéalement par la qualité d'interprétation du duo irrésistible que forment Frédérique Zagato et Loïc Lecomte (Zacharie Pacey au piano), ce récital est un beau voyage dans les années 20 à 50. Raison de plus d'émigrer à la salle des fêtes de Saint-Vaury, le dimanche 16 janvier 2005, à 15h00.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35), au Point Info Tourisme de Saint-Vaury (05.55.80.13.87) et à la mairie de Saint-Vaury (05.55.80.20.17).

● MAÏMOUNA GUEYE :
UNE FEMME DÉLIVRÉE

Elle a séduit Bernard Pivot et tous les téléspectateurs de "Double Je", il y a un an. Parce qu'elle est belle, bien sûr. Mais d'une beauté plus profonde qu'une image, intense comme la douleur. Maïmouna Gueye, c'est une voix de femme qui nous raconte ses souvenirs d'Afrique et de jeunesse, ses souffrances et sa révolte. "C'est une voix de femme qui a mal et qui parle pour se délivrer", nous dit-elle. À ne pas manquer, le mardi 18 janvier 2005, à 20h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine. Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

● "PLUS D'ÉCOLE" :
L'ENFANCE
MALMENÉE

Un pays en guerre civile, deux petites filles séparées par la bêtise et la brutalité des hommes. Bella et Tallula, contraintes de vivre chacune dans un camp rival de l'autre, attendent de pouvoir se retrouver et continuent de se parler par la pensée, alors qu'entour d'elles tout n'est que haine. Ce spectacle présenté par Philip Forgeau parle de l'enfance qu'on piétine mais qui sait résister. Au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson le lundi 17 janvier (19h30) et le mercredi 19 janvier 2005 (20h30). Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).





La Carte qui éclaire vos loisirs.

Demandez-la !

Elle fera la lumière sur tous vos loisirs et en plus elle est gratuite.
Réservée aux habitants de la Creuse, elle est nominative et permet aux titulaires d'obtenir une entrée ou prestation gratuite pour l'achat de 2 entrées ou prestations payantes chez les partenaires de l'opération. Une bonne idée pour briller entre amis...

Crédit photos : S. Fedorowsky / P. Garat / M. Dumet / L. Olivier / CDR Creuse



Coupon à renvoyer au :
Comité Départemental du Tourisme de la Creuse
43, place Bonnyaud - BP 243 - 23005 Guéret Cedex
Tél. 05 55 51 93 23 - Fax 05 55 51 05 20
email : tourisme-creuse@cg23.fr
www.tourisme-creuse.com

Je souhaite recevoir la Carte Luciole* et bénéficier de ses avantages

(*Carte valable pour toute personne âgée de plus de 18 ans. Condition d'attribution : 1 carte par famille. Joindre un justificatif de domicile en Creuse.)
Nom Prénom Age
Adresse
Code postal Ville Tél
E-mail
(pour recevoir des informations du Comité Départemental du Tourisme et informations relatives à la carte Luciole.)

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.